Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Avesnes-sur-Helpe, le 13 janvier 2016

Le préfet communique

SITUATION DE L'ENTREPRISE AKERS À BERLAIMONT

Après s'être rendue sur le site de la société Akers à Berlaimont le vendredi 8 janvier en présence de la direction et des représentants du comité d'entreprise, Virginie Klès, sous-préfet d'Avesnes-sur-Helpe, a organisé le lundi 11 janvier une table ronde en sous-préfecture en présence du mandataire judiciaire, de la direction, des représentants syndicaux et des collectivités afin de faire un point de situation précis sur la procédure judiciaire en cours et les perspectives de reprise du site.

Le sous-préfet souligne que la situation de l'entreprise fait l'objet, sous sa coordination, d'un suivi particulièrement attentif de la part des services de l'Etat quant à son devenir. Elle souligne que cette entreprise possède un outil de travail performant et un savoir faire mondialement reconnu.

Les collectivités présentes ont fait part de leur collaboration et de leur soutien dans ce dossier.

Spécialisée dans la fabrication de forges et de cylindres de laminage, la société Akers France dont le siège social se situe à Thionville (57) comprend trois sites de production à Berlaimont (59), Thionville (57) et Liège (Belgique). Elle emploie à ce jour 300 salariés dont 99 sur le site de Berlaimont.

La société a été placée en redressement judiciaire le 3 décembre 2015 par le tribunal de commerce de Thionville et maître Frédéric Abitbol a été désigné administrateur judiciaire pour une période d'observation allant jusqu'au 25 janvier.

Ce délai doit permettre à des repreneurs potentiels de se manifester et de déposer une offre de reprise de l'activité et des actifs de la société.

Six repreneurs potentiels se sont montrés intéressés à ce jour pour une reprise éventuelle.

Des visites des candidats sont programmées sur le site dans les prochains jours.

A ce stade de la procédure, les noms de ces repreneurs potentiels sont couverts par confidentialité de la procédure judiciaire en cours.

La production se poursuit sur le site de Berlaimont qui dispose d'un carnet de commandes jusqu'au 15 mars.